

## **DIX BONNES RAISONS DE DIRE NON À GNL QUÉBEC**

Mémoire déposé par M. Clément Fontaine le 13 octobre 2020  
au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec  
concernant le projet de construction d'un complexe de liquéfaction  
de gaz naturel à Saguenay.

## **1- Une segmentation artificielle du projet dans le but de faciliter son acceptation**

Les promoteurs de GNL Québec ont demandé et obtenu de nos gouvernements que leur projet de complexe de liquéfaction et celui du gazoduc d'approvisionnement soient considérés comme deux entités distinctes, et par conséquent examinées séparément, alors qu'elles sont en réalité indissociables. Les entreprises GNL Québec, qui pilote le projet d'usine Énergie Saguenay, et Gazoduc (nom déposé) sont d'ailleurs toutes deux des filiales d'une même entreprise, la société en commandite GNL Québec.

Dénoncée par maints observateurs, ce stratagème vise de toute évidence à faciliter l'acceptation de l'ensemble du projet de 14 milliards par les diverses instances décisionnelles chargées d'en évaluer la pertinence et les impacts environnementaux, tout au niveau municipal, provincial que fédéral, incluant le présent BAPE.

Comme on le verra, cette segmentation artificielle du projet, soigneusement entretenue par GNL Québec, a généré et continue de générer une grande confusion dans l'esprit du public.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1147083/une-seule-evaluation-environnementale-du-projet-gazoduc-energie-saguenay-reclame-le-creat?depuisRecherche=true>

<https://ricochet.media/fr/2666/gnl-quebec-energie-saguenay-gazoduc-de-quoi-en-perdre-son-latin-3-3>

## **2- Le flou entourant les investisseurs américains initiaux de GNL Québec**

L'entreprise s'est toujours montrée avare de détails concernant le profil de ses investisseurs américains initiaux. En décembre 2019, le travail d'enquête du journaliste André Noël a révélé que l'un d'eux, Jim Breyer, est administrateur et actionnaire d'un grand fonds d'investissement qui est co-proprétaire d'une des plus grosses centrales au charbon aux États-Unis. Lui et sa femme ont versé des milliers de dollars en contributions électorales à leur beau-frère Mitch McConnell, le leader de la majorité républicaine au Sénat qui a mené la bataille contre les mesures anti-charbon de Barrack Obama.

<https://ricochet.media/fr/2876/jim-breyer-co-dirigeant-de-gnl-energie-saguenay-a-de-bonnes-relations-avec-le-secteur-du-charbon>

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1438700/projets-gaz-naturel-saguenay>

L'institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS ) a de son côté émis une mise en garde à l'effet que la majeure partie des profits générés par le projet Énergie Saguenay serait vraisemblablement imposée dans les paradis fiscaux, et non au Québec même.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1377947/paradis-fiscal-taxe-impots-gnl-quebec-gazoduc>

### **3- Le flou entretenu par GNL Québec sur la nature véritable de son gaz naturel**

Depuis 2014, GNL Québec et Gazoduq© multiplient les engagements et les promesses d'enrichissement pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean en s'appuyant notamment sur une équipe de 23 employés de bureau basés à Chicoutimi et un nombre presque aussi important de lobbyistes. Leur but premier est de persuader les élus, les milieux d'affaires et la population que le projet Énergie Saguenay serait bénéfique autant sur le plan environnemental qu'économique. À cette fin, GNL Québec a longtemps passé sous silence la véritable nature du gaz naturel en provenance des provinces de l'ouest qu'elle utiliserait.

Dans l'étude d'impact environnemental de 1132 pages que GNL Québec a commandée à une firme de consultants et rendue publique en 2019, de même que dans son résumé d'une centaine de pages, on ne retrouve aucune précision sur le type de gaz naturel qui alimenterait l'usine de Grande-Anse à La Baie. C'est seulement depuis septembre 2020 que, sous la pression médiatique, GNL Québec a produit un nouveau résumé de son projet précisant que son gaz serait en majeure partie non conventionnel, c'est à dire extrait par fracturation hydraulique. L'entreprise a d'abord reconnu un pourcentage de 80% de ce gaz non conventionnel, pourcentage qui a été réajusté dernièrement à 85%, et tout indique qu'il atteindrait 100% en 2025, date prévue pour le début de ses opérations. Or, la dégradation des sols et les fuites de méthane associées à ce procédé d'extraction n'en font pas une énergie de transition recommandable pour les pays d'Europe et d'Asie.

Fichiers disponibles en ligne de l'Étude d'impact de GNL Québec, ses annexes et résumés:  
<https://energiesaguenay.com/fr/environnement/evaluation-environnementale/>

### **4- GNL Québec nie le constat scientifique**

Dans toutes ses communications, l'entreprise a choisi d'ignorer les émissions de CO<sub>2</sub> qui résulteraient de l'accroissement de l'activité des puits de forage dans les provinces de l'ouest afin que son usine puisse produire annuellement les 11 millions de tonnes de GNL prévues. Les experts du climat les plus conservateurs estiment à 7,8 millions de tonnes la quantité de GES qui alourdirait le bilan déjà largement déficitaire du Canada en regard du modeste objectif qu'il s'est fixé dans l'Accord de Paris.

En incluant dans le calcul le total des émissions de CO<sub>2</sub> produites en aval et en amont du complexe de liquéfaction, des analystes en science de l'environnement de l'UQAM estiment pour leur part que la quantité de GES additionnels pourrait atteindre 30 millions de tonnes annuellement. Encore aujourd'hui, sur son blogue Internet, l'entreprise nie le constat scientifique en avançant des arguments complètement loufoques.

<https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/555880/le-projet-gnl-quebec-doit-etre-rejete>

<https://www.lequotidien.com/opinions/gnl-quebec-pas-78-millions-de-tonnes-de-ges-1e34c997f07a0158d3630c391572a78e>

<https://energiesaguenay.com/fr/blogue/energie-saguenay-nemettra-pas-78-millions-de-tonnes-de-ges-voici-pourquoi/>

## 5- Instrumentalisation de la Chaire en éco-conseil de l'UQAC

L'acceptabilité sociale étant un facteur clef pour la réalisation de son projet, la stratégie promotionnelle de GNL Québec a toujours été de focaliser l'attention générale sur le complexe de liquéfaction de Grande-Anse à La Baie pour faire oublier ses autres composantes, beaucoup moins reluisantes. À savoir : l'accroissement de l'activité des puits d'extraction dans l'ouest canadien; la construction du gazoduc de 782 km à travers des terres arables, des territoires autochtones, des milieux humides et des zones de villégiature; l'exportation du GNL vers d'autres continents au moyen d'une flotte de super méthaniers transitant par un fjord fréquenté par des espèces de mammifères marins menacées.

Le complexe de liquéfaction est de loin la composante la plus alléchante du projet pour les résidents de la région en termes de retombées économiques associée découlant de la création d'emplois. L'usine du Saguenay présenterait en outre l'avantage d'être chauffée à l'électricité fournie par Hydro-Québec au lieu du gaz naturel comme c'est le cas pour la majorité de ses concurrentes, situées principalement aux États-Unis. Un atout qui, au dire de l'entreprise, se traduirait par une réduction de CO2 pouvant atteindre 84%.

Pour verdir encore plus son image, GNL Québec a commandé à la Chaire en éco-conseil de l'UQAC, dirigée par le très respecté Claude Villeneuve, une étude visant à rendre l'usine de Grande-Anse totalement carboneutre. Publiée en septembre 2019, cette étude concluait à la possibilité d'atteindre cet objectif sous certaines conditions, en récupérant notamment la chaleur au profit d'installations industrielles adjacentes au complexe de liquéfaction dans le parc industriel de Grande-Anse. Des conditions qui ne dépendaient pas de la seule volonté de GNL Québec, beaucoup s'en faut. De plus, M. Villeneuve a pris soin de préciser que le résultat de son travail ne constituait pas un appui de sa part au projet de GNL Québec.

Les porte-paroles de l'entreprise se sont tout de même empressés de clamer sur toutes les tribunes que l'atteinte de la carboneutralité de l'usine grâce à l'expertise de l'UQAC ferait du GNL saguenéen le plus écologique au monde. Des collègues professeurs de diverses disciplines se sont déclarés outrés par cette association de leur institution à un projet contesté par la communauté scientifique et de nombreux groupes de citoyens. Ces enseignants ont décidé de démarrer une pétition interne contre GNL Québec qui a recueilli plus d'une centaine de signataires, parmi lesquels ne figurait pas Claude Villeneuve.

Ce qui n'avait été pour cet ardent promoteur du développement durable qu'une commande intéressante à titre de chercheur a fini par le placer en conflits d'intérêts vis à vis de ses pairs. Comment pourrait-il maintenant s'opposer au projet de GNL Québec sans désavouer son propre travail ?

<https://www.lequotidien.com/actualites/la-carboneutralite-de-gnl-est-possible-edc3c4c634c73682c38f3a822bade36d>

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1497712/environnement-gaz-naturel-grands-projets>

<https://www.lapresse.ca/affaires/economie/energie-et-ressources/201902/21/01-5215563-gnl-quebec-se-dit-plus-verte-que-verte.php>

## 6- Un premier sondage non concluant exploité par GNL Québec

Dans la foulée de la parution de l'étude de Claude Villeneuve, le diffuseur Cogeco Média, qui opère un réseau de 23 stations radiophoniques à travers la province dont trois au Saguenay-Lac-St-Jean, a mandaté la firme de recherche SOM pour mesurer le degré d'acceptabilité sociale du projet de complexe de liquéfaction de GNL Québec - que l'on désigne parfois sous le vocable « terminal de liquéfaction ».

GNL Québec a beaucoup tablé sur le résultat de ce sondage paru en octobre 2019 et qui faisait état d'un taux d'adhésion de 64%. Le président Pat Fiore l'a interprété comme une progression importante de l'appui de la population au projet Énergie Saguenay. Des élus et des représentants de milieux d'affaires de la région, déjà sympathiques au projet pour des raisons économiques, ont entériné cette conclusion sur la place publique. De nombreux médias nationaux y ont fait écho sans malheureusement faire de vérifications.

Or, le questionnaire de la firme SOM ne comporte aucune mention du projet Énergie Saguenay ni de composantes autres que le complexe de liquéfaction. Ce dernier y est décrit de la manière suivante: « Les principales infrastructures sont un terminal de liquéfaction une usine de liquéfaction, ses réservoirs de stockage et une jetée de chargement. » Le mot exportation y apparaît mais sans plus de détail. Pas un mot sur le gaz en provenance de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, le gazoduc à construire depuis le nord de l'Ontario jusqu'au Saguenay en passant par l'Abitibi, ni sur la flotte de méthaniers qui devrait presque quotidiennement emprunter la zone fragile du fjord.

Comme la possibilité de rendre le complexe de liquéfaction carboneutre avait défrayé les manchettes quelques semaines auparavant, nombreux sont les résidents de la région qui ont pu en déduire que l'ensemble du projet d'exploitation de GNL présenterait peu ou pas d'impact sur l'environnement.

Les résultats du sondage indiquaient d'ailleurs qu'une majorité de répondants avouait manquer d'information pour se prononcer en connaissance de cause sur le complexe de liquéfaction en question.

Enfin, il n'y avait que 300 répondants au sondage pour la région du Saguenay, alors qu'il en aurait fallu au moins le double pour le valider scientifiquement.

Le questionnaire est reproduit à la page suivante.

<https://www.lequotidien.com/opinions/carrefour-des-lecteurs/un-appui-de-taille-2e29e259840af21b9acc513f66868648>

<https://energiesaguenay.com/fr/blogue/la-region-appuie-massivement-le-projet-energie-saguenay/>

<https://informeaffaires.com/regional/energie/sondage-som-cogeco-les-sagueneens-favorables-a-64-au-projet-gnl>

---

J'ai pris votre message. Désolé, j'étais au téléphone lors de votre appel.

Voici les questions concernant GNL. Et le client était Cogeco pour leurs 3 stations régionales (KIK, Alma et Roberval).

Q\_2 Le **projet GNL Québec** prévoit la construction et l'exploitation d'un terminal de liquéfaction et d'exportation de gaz naturel liquéfié dans l'arrondissement de La Baie à Saguenay. Les principales infrastructures sont une usine de liquéfaction, des réservoirs de stockage et une jetée de chargement.

Vous considérez-vous... des détails de ce projet?

- 1=Très bien informé
- 2=Assez bien informé
- 3=Assez mal informé
- 4=Très mal informé
- 9=\*NSP/NRP

Q\_3 Êtes-vous...au projet GNL Québec?

- 1=Très favorable
- 2=Assez favorable
- 3=Assez défavorable
- 4=Très défavorable
- 9=\*NSP/NRP

Q\_4 Croyez-vous que l'avenir économique de la région passe par le développement de tels grands projets? Diriez-vous...

- 1=Certainement
- 2=Probablement
- 3=Probablement pas
- 4=Certainement pas
- 9=\*NSP/NRP

Q\_5 Les mesures proposées par GNL Québec sont-elles suffisantes pour vous rassurer sur les impacts environnementaux du projet?

- 1=\*Oui
- 2=\*Non

9=\*NSP/NRP



L'information stratégique au service des entreprises



**Éric Lacroix**

**Vice-président, Chef de la stratégie d'affaire**

418 687-8025 p.236

[www.som.ca](http://www.som.ca)

3340, rue de La Pérade, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1X 2L7

---

## 7- Instrumentalisation du seul média de la presse écrite dans la région

La position éditoriale du seul média de la presse écrite de notre région, Le Quotidien-Le Progrès de Chicoutimi, a toujours penché en faveur des grands projets industriels, incluant au premier chef celui de GNL Québec. C'est son choix et sa prérogative.

Cependant, une influence plus pernicieuse de GNL Québec s'est manifestée à d'autres niveaux. La direction du journal a publié dans son courrier des lecteurs, sous le couvert de lettres d'opinion, plusieurs textes promotionnels rédigés par l'entreprise. Ils sont presque tous parus dans l'édition du weekend, de loin la plus lue. Leur teneur ne différait guère de celle des placards publicitaires en bonne et due forme que l'entreprise a par ailleurs achetés dans les pages de ce même journal.

Signés tantôt par le président de l'entreprise, M. Pat Fiore, tantôt par sa directrice principale des relations publiques et des relations avec la communauté, Mme Stéphanie Fortin, ces pamphlets corporatifs s'accompagnaient le plus souvent d'une photo grand format des auteurs : un traitement normalement réservé aux personnalités de marque et aux élus, alors qu'il s'agit ici de porte-paroles vantant les mérites d'un produit en attente d'approbation.

Émaillés de promesses mirobolantes, ces textes se voulaient une réponse aux critiques de nombreux spécialistes des domaines de l'environnement, de la santé publique et même de l'économie. Je rapporte quelques exemples, qui s'ajoutent à ceux déjà rapportés plus haut. D'autres suivront dans les pages qui suivent.

<https://www.lequotidien.com/opinions/un-engagement-ferme-a-innover-6f0111674c89e1d3bbec569f998c3513>

<https://www.lequotidien.com/opinions/energie-saguenay-un-dialogue-respectueux-des-engagements-fermes-00c4155e78298bacff377538119ddea>

<https://www.lequotidien.com/opinions/fierement-quebecoise-b4574b7083e77e3afefb1995988ffe5d>

<https://www.lequotidien.com/opinions/gnl-quebec-sortir-des-idees-preconcues-5829ba08965ba2b34d5a2c907d8676de>

<https://www.lequotidien.com/opinions/carrefour-des-lecteurs/faire-confiance-au-processus-16d7b697c6d3ee9378f97d65d04689bf>

Le Quotidien-Progrès a parfois fait appel à des journalistes pour mener des entrevues auprès de la direction de l'entreprise. Mais cette formule s'est rarement accompagnée de la rigueur requise dans le traitement de l'information. Voici un exemple où les propos du vice-président de GNL Québec, Tony Le Verger, n'ont manifestement pas fait l'objet d'une vérification auprès d'autres sources. À aucun moment la journaliste n'exprime un doute quant à leur exactitude.

<https://www.lequotidien.com/affaires/gnl-quebec-la-pandemie-ne-mine-pas-le-projet-selon-lentreprise-496c490a5c412be59121254105bf389e>

## 8- Instrumentalisation d'un deuxième sondage par les partisans de GNL Québec

Mené peu avant le début des audiences du BAPE, ce second sondage a été confié à la firme Segma. Il a la particularité d'avoir été commandé et payé par GNL Québec, toujours dans le but de mesurer le taux d'acceptabilité sociale de son projet mais uniquement au Saguenay-Lac-St-Jean cette fois.

Le journal Le Quotidien a été le premier à livrer les résultats. Il en ressort qu'un peu plus de la moitié (52,3%) de la population se déclare favorable au projet de complexe de liquéfaction, que 32,7% pourrait y adhérer à certaines conditions et que 9,4% sont résolument contre. 5,7% n'ont pas d'opinion. Parmi les conditions énumérées par les répondants potentiellement favorables, la limitation des impacts environnementaux du projet arrive au premier rang avec 50,6%.

Ces résultats sont d'autant moins concluants que près de la moitié des répondants connaissait peu ou pas d'emblée le projet Énergie Saguenay. Le sondeur leur lisait alors une description sommaire qui, comme pour le premier sondage SOM-Cogeco, se résumait à sa portion congrue : « une usine de liquéfaction de gaz naturel de 9 milliards sur le site de Port Saguenay ». Comme pour le premier sondage Som-Cogeco, il n'y avait aucune mention de la construction du gazoduc ni de la présence de méthaniers dans le fjord.

Le journaliste a terminé son article en laissant la parole uniquement aux représentants d'un groupe de partisans de GNL Québec, très actifs sur les médias sociaux. Ceux-ci ont additionné les pourcentages des « pour » et de « peut-être » pour conclure que 85% de la population souhaitait la réalisation du complexe de liquéfaction !

Il n'en fallait pas plus pour que cette interprétation biaisée soit reprise par des élus et intervenants du milieu des affaires sympathiques au projet, ce qui n'a pas manqué de susciter de vives protestations parmi les opposants, à commencer par la Coalition Fjord. Certaines lettres parues dans le courrier des lecteurs ont bien tenté de remettre les pendules à l'heure mais leurs interventions ont eu peu d'écho.

Le président de Segma a envenimé le débat en défendant son sondage dans les pages du Quotidien. Au lieu de nuancer les propos triomphalistes des partisans de GNL Québec, il les a cautionnés en rabrouant les environnementalistes.

La direction de GNL Québec s'est gardée d'intervenir publiquement cette fois-ci. Elle n'avait pas besoin de le faire pour tirer profit de la situation.

<https://www.lequotidien.com/affaires/une-majorite-favorable-au-projet-energie-saguenay-3c52a26a1ca9d22b07ebd127c8b03341>

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1734415/coalition-fjord-sondage-critiques>

<https://informeaffaires.com/regional/mines-et-ressources-naturelles/energie-saguenay-la-majorite-de-la-population-regionale-en>

<https://www.lequotidien.com/actualites/segma-recherche-defend-son-sondage-sur-gnl-quebec-a9bd5fb77f0391bbfbc9ca2a64275f4c>

## Connaissance du projet

- Près de huit répondants sur dix (77,4 %) affirment connaître au moins pour en avoir entendu parler le projet Énergie Saguenay, un taux de notoriété qui passe de 72,8 % dans Lac-Saint-Jean à 83,6 % dans Dubuc.
- Avant la question de relance décrivant le projet, 52,2 % des répondants affirmaient connaître le projet Énergie Saguenay, dont 46,5 % dans le secteur Lac-Saint-Jean et 56,0 % au Saguenay. Il s'agit d'un résultat similaire à un sondage réalisé en juillet 2019 qui ne comportait pas de question de relance décrivant le projet. Cela laisse supposer que le nom « Énergie Saguenay » manque d'efficacité pour bien identifier le projet parmi la population.
- Le projet est significativement moins souvent connu chez les femmes (67,7 %), les 18 à 24 ans (71,7 %), les gens faiblement scolarisés (72,1 %) ou à faibles revenus (71,5 %).

Connaissance du projet Énergie Saguenay	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Secteurs		Circonscriptions				
		Saguenay	Lac-Saint-Jean	Chicoutimi	Dubuc	Jonquière	Lac-Saint-Jean	Roberval
	n=804	n=454	n=350	n=165	n=118	n=168	n=182	n=171
Connaît	77,4 %	79,7 %	73,9 %	77,5 %	83,6 %	78,0 %	72,8 %	75,3 %
Ne connaît pas	22,1 %	19,6 %	25,9 %	20,9 %	16,4 %	21,5 %	27,2 %	24,2 %
Ne sait pas/Ne répond pas	0,6 %	0,7 %	0,3 %	1,6 %	--	0,5 %	--	0,6 %

Q1/Q1A. Connaissez-vous, au moins pour en avoir déjà entendu parler, le projet Énergie Saguenay? Relance. Le projet Énergie Saguenay consiste à construire une usine de 9 milliards de dollars pour liquéfier du gaz naturel sur le site de Port Saguenay. Connaissez-vous, au moins pour en avoir déjà entendu parler, ce projet?

## OPINION SUR LA RÉALISATION DU PROJET

### Position face au projet Énergie Saguenay

- Une brève description du projet se retrouvant sur le site du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a été lue aux répondants afin de connaître leur position quant à sa réalisation. Plus de la moitié des répondants (52,3 %) se disent favorables à la concrétisation du projet Énergie Saguenay tel qu'il est présenté devant le BAPE, environ le tiers (32,7 %) se disent potentiellement favorables si certaines conditions sont respectées, alors que 9,4 % sont opposés à sa réalisation.
- La proportion de répondants favorables est significativement plus élevée dans le secteur Saguenay (57,1 %) que dans le secteur Lac-Saint-Jean (44,7 %); les partisans inconditionnels passent de 53,5 % dans Chicoutimi à 64,5 % dans Dubuc.
- Le niveau d'information des répondants n'a pas d'impact statistiquement significatif sur leur position à l'égard de la réalisation du projet Énergie Saguenay.

Position face au projet Énergie Saguenay tel que présenté au BAPE	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Secteurs		Niveau d'information	
		Saguenay	Lac-Saint-Jean	Informé	Non informé
	n=804	n=454	n=350	n=546	n=248
Favorable à la réalisation du projet	52,3 %	57,1 %	44,7 %	53,2 %	51,0 %
Potentiellement favorable, mais à certaines conditions	32,7 %	30,2 %	36,4 %	32,7 %	33,4 %
Opposé à la réalisation du projet	9,4 %	7,5 %	12,4 %	11,9 %	4,7 %
Ne sait pas/Ne répond pas	5,7 %	5,1 %	6,5 %	2,2 %	10,9 %

Q3. Quelle est votre position face au projet Énergie Saguenay tel qu'il sera présenté au BAPE?

Position face au projet Énergie Saguenay tel que présenté au BAPE	Circonscriptions				
	Chicoutimi	Dubuc	Jonquière	Lac-Saint-Jean	Roberval
	n=165	n=118	n=168	n=182	n=171
Favorable à la réalisation du projet	53,5 %	64,5 %	54,4 %	47,0 %	42,4 %
Potentiellement favorable, mais à certaines conditions	30,3 %	26,3 %	33,8 %	31,5 %	41,1 %
Opposé à la réalisation du projet	9,0 %	5,4 %	8,2 %	14,6 %	10,0 %
Ne sait pas/Ne répond pas	7,3 %	3,9 %	3,6 %	6,9 %	6,5 %

Q3. Quelle est votre position face au projet Énergie Saguenay tel qu'il sera présenté au BAPE?

## 9- Banalisation des conséquences de la hausse du trafic industriel dans le fjord

À l'été 2019, GNL Québec était en bonne voie d'obtenir le feu vert pour son projet de complexe de liquéfaction auprès de l'Agence Canadienne d'évaluation environnementale, renommée depuis Agence d'évaluation d'impact du Canada. Mais surprise !, voilà que l'organisme exige de l'entrepreneur qu'il soumette une nouvelle évaluation plus complète, qui tienne compte de zones de reproduction cruciales pour la survie du béluga dans le fjord.

L'évaluation initiale présentée par GNL Québec avait minimisé les conséquences de l'ajout de quelque 320 transports de méthaniers annuels dans le Parc marin du Saguenay-St-Laurent, au point de les considérer comme négligeables.

Ce rehaussement des exigences a été rendu possible grâce à une mise en demeure adressée à l'Agence par plusieurs groupes de citoyens et environnementaux, dont la Coalition Fjord. La démarche était soutenue par le Centre Québécois du droit de l'environnement qui a invoqué un cas de jurisprudence : la décision de la Cour d'appel fédérale dans le dossier Trans Mountain en regard de la Loi sur les espèces en péril.

Correctement rapportée par les médias nationaux comme Le Devoir et la Société Radio-Canada, la nouvelle fut par contre tronquée sur la scène régionale. L'intervention de la CQDE et le rôle éminent joué par la Coalition Fjord ont été complètement évacués pour laisser place à la version édulcorée de GNL Québec. Dans un article du Quotidien, Mme Stéphanie Fortin banalise l'événement en affirmant que la demande du fédéral est tout à fait normale et s'inscrit dans le processus d'évaluation de tout projet.

Depuis ce temps, l'entreprise multiplie les promesses à l'effet que sa flotte de méthaniers sera beaucoup moins bruyante pour les bélugas que la génération actuelle grâce à des avancées technologiques – coques mieux profilées, rideaux de bulles insonorisants, etc. Pourtant, les ingénieurs n'en sont encore qu'au stade de la recherche en cette matière et si les améliorations devaient entraîner des modifications majeures dans la conception des méthaniers, les coûts risquent d'être prohibitifs pour le sous-contractant auquel devra faire appel GNL Québec.

Ainsi, la technologie du rideau de bulles souvent avancée par GNL Québec pour réduire les impacts sonores a été conçue pour des installations subaquatiques fixes, par exemple lors de travaux de mise à niveau d'une installation portuaire ou de forages sous-marins. Rien n'indique que des navires en circulation puissent être un jour en être équipés.

<https://www.lequotidien.com/actualites/impacts-sur-les-belugas-gnl-quebec-doit-refaire-ses-devoirs-ffcf025cc411bc5288868fcd2184318c>

<https://www.ledevoir.com/societe/environnement/585313/gnl-quebec-n-entend-pas-changer-de-site-pour-son-projet>

<https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/oceanographie-rideau-bulles-air-antibruit-protoger-poissons-32971/>

<https://probul.fr/produit/rideau-de-bulles-attenuation-bruit-ondes/>

## 10- Des propos contradictoires de GNL Québec devant le BAPE

Lors de la première tranche des audiences du BAPE sur le projet, en septembre dernier, les porte-paroles de GNL Québec ont affirmé que leur projet serait viable même sans subvention publique. Difficile de les croire alors qu'ils sont toujours en quête d'un nouvel investisseur depuis le retrait de Warren Buffett, survenu juste avant la dégringolade du prix des hydrocarbures dans le sillage de la pandémie.

Nous savons que plusieurs lobbyistes de l'entreprise, dûment inscrits au registre provincial, ont reçu le mandat de solliciter l'aide financière du gouvernement. La CAQ s'est plus d'une fois déclarée ouverte à cette possibilité à condition qu'un autre investisseur privé important soit de la partie. Il y a quelques semaines encore, Mme Stéphanie Fortin se disait confiante d'obtenir la participation du gouvernement.

Nous savons aussi que le complexe de liquéfaction de Grande-Anse à La Baie bénéficierait d'un tarif préférentiel pour l'électricité fournie par Hydro-Québec. Certes, tout nouveau projet de transformation de matières premières nécessitant des investissements importants peut en principe recevoir cette aide, mais dans le cas présent l'État québécois utiliserait une ressource renouvelable propre pour faciliter l'exportation d'une énergie fossile en provenance des provinces de l'ouest, Un hydrocarbure qui s'apparente au pétrole des sables bitumineux, naguère décrié par le PM François Legault.

GNL Québec a cru marquer des points en présentant par vidéo-conférence une intervention de Nicolas Mazzucchi, spécialiste français des enjeux liés à l'énergie. Ce consultant prétend qu'une pénurie de gaz naturel appréhendée sur les marchés justifierait l'apport d'un nouveau fournisseur comme GNL Québec. De nombreuses autres sources d'information dignes de foi affirment pourtant le contraire. Ainsi, l'analyse des principales tendances des marchés du gaz naturel dans le monde pour le 2e trimestre 2020, réalisée par la firme indépendante Cedigaz, indique que le prix du gaz sur les marchés a chuté en raison d'une baisse de la demande, et que « le surplus gazier mondial s'est encore accentué ».

Dans sa présentation, M. Mazzucchi précise candidement que la production de GNL Québec destinée à l'Europe pourrait, au lieu de remplacer le charbon, servir à supplanter celle de pays situés plus près, à commencer par la Russie, premier exportateur mondial de gaz naturel. Le complexe de liquéfaction au Saguenay permettrait ainsi de « libérer » une partie de l'Europe de sa dépendance envers le principal concurrent des États-Unis.

Cette perspective confirme les craintes exprimées par plusieurs observateurs depuis le dépôt du projet, à savoir l'instrumentalisation d'Énergie Saguenay à des fins géopolitiques dans le cadre d'une guerre commerciale entre deux grandes puissances mondiales.

[https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1736633/audience-bape-financement?cid=rg\\_il-reg\\_txt\\_inf\\_infolettre-matinal\\_saguenaylacsaintjean-2020-09-26\\_0](https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1736633/audience-bape-financement?cid=rg_il-reg_txt_inf_infolettre-matinal_saguenaylacsaintjean-2020-09-26_0)

[https://www.gazprom-energy.fr/gazmagazine/2019/03/reserves\\_gaz\\_naturel/](https://www.gazprom-energy.fr/gazmagazine/2019/03/reserves_gaz_naturel/)

<https://www.ifpenergiesnouvelles.fr/article/tendances-des-marches-du-gaz-naturel-2e-trimestre-2020>

## Conclusion

Les réserves en gaz naturel sont réputées suffisantes pour répondre à la demande mondiale pour au moins un demi-siècle. Le scénario le plus plausible est qu'Énergie Saguenay ne ferait que déplacer les sources d'approvisionnement des hydrocarbures sur l'échiquier international, sans réduire d'un iota les émissions de CO2 génératrices de GES.

Trois autres pays au Moyen Orient surpassent les États-Unis en réserves de gaz naturel : l'Iran, le Qatar et le Turkménistan. Tous sont beaucoup mieux placés pour approvisionner éventuellement la Chine et l'Inde, les autres principaux clients ciblés par GNL Québec, en attendant leur indispensable conversion aux énergies renouvelables.

Le gaz des provinces de l'ouest canadien est plus polluant et coûteux à extraire que celui des gisements conventionnels encore disponibles dans d'autres pays, et qui dans bien des cas peut être transporté par des gazoducs déjà existants plutôt que par méthaniers. Sa liquéfaction au moyen de notre hydroélectricité à des fins d'exportation ne représente pas un gain significatif sur le plan environnemental. Il s'agit d'un argument de vente pour se démarquer de la concurrence. Du marketing vert à la mode.

D'autres mémoires sauront sans doute mieux détailler les multiples failles du projet Énergie Saguenay pris dans son ensemble et sa non pertinence dans le contexte de l'urgence climatique. Le but premier de ma démarche était de démontrer l'hypocrisie et la mauvaise foi des dirigeants de GNL Québec à travers quelques événements marquants dont j'ai été témoin ces deux dernières années. Tout en prétendant agir dans l'intérêt public et dans la plus grande transparence, cette entreprise a manipulé l'opinion publique en usant de moyens détournés, parfois à la limite de la légalité. Je ne crois pas un seul instant que l'on puisse collectivement lui faire confiance.

